

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **L'industrie suisse du ciment présente sa démarche en faveur d'une consommation à bilan énergétique nul**

**En tant que branche forte consommatrice d'énergie, l'industrie suisse du ciment présente une importance toute particulière dans le cadre des objectifs climatiques de la Suisse. Il s'agit là d'une responsabilité que ce secteur de l'industrie assume de longue date et l'amène à présenter son échéancier concernant sa consommation à bilan énergétique nul d'ici à 2050. L'industrie suisse du ciment entrevoit même une possibilité d'atteindre une baisse des émanations d'ici 2050, sous réserve que les conditions-cadres afférentes concordent avec cet objectif.**

Berne, le 27 avril 2021 – L'industrie suisse du ciment endosse de longue date sa responsabilité en tant qu'industrie grosse consommatrice d'énergie et actrice majeure de la politique climatique. Le total de ses émissions en CO<sub>2</sub> s'est réduit de 38 pour cent depuis 1990, ce qui correspond à une baisse de 27 pour cent par tonne de ciment. De même, ce secteur industriel s'est fixé il y a un certain temps déjà un objectif de consommation à bilan énergétique nul d'ici 2050. Or, avec la publication de son « échéancier 2050 – un ciment à incidence climatique neutre », il indique de quelle manière il entend suivre cette voie et même dépasser son objectif.

Afin de concrétiser les objectifs recherchés dans les faits, des efforts dans tous les domaines sont indispensables. Ainsi, des variétés de ciments et de bétons sont constamment développées, tandis que le processus de fabrication renonce totalement aux combustibles primaires fossiles, que tous les processus d'accompagnement sont décarbonisés et que, finalement, des technologies de séparation du CO<sub>2</sub> isolent les émissions restantes directement à la sortie des cheminées.

Le clinker, la composante principale du ciment, incarne la source majeure de CO<sub>2</sub> dans le cadre du processus de fabrication du ciment. Lors de la calcination de la chaux, le dioxyde de carbone est extrait du matériau de base et s'associe avec l'oxygène pour former du CO<sub>2</sub> – un processus inéluctable dans le cadre de la fabrication de ciment. Par ailleurs, la présence de clinker est incontournable, dans la mesure où elle confère au ciment ses propriétés de liant. La réduction de clinker dans le ciment, de même que du ciment dans le béton sans diminution de ses propriétés physiques, constitue le premier défi pour atteindre l'objectif d'une consommation à bilan énergétique nul.

Une autre approche réside dans le remplacement complet de combustibles primaires fossiles par des combustibles alternatifs, tels que le bois de récupération, les vieux pneus, les déchets plastiques ou les boues d'épuration séchées. Dans ce contexte, une importance toute particulière est à attribuer aux combustibles biogènes. Si ces combustibles sont, du fait de leurs caractéristiques de liaison du CO<sub>2</sub>, neutres sur le

plan climatique, ils offrent également la possibilité, en association avec la séparation du CO<sub>2</sub>, de provoquer une baisse de son taux – c'est-à-dire d'extraire durablement du CO<sub>2</sub> de l'atmosphère.

Outre ces efforts, il est essentiel que tous les autres processus provoquant des émissions de CO<sub>2</sub> soient totalement décarbonisés. Cela englobe les performances en matière de transport, ainsi que le recours à l'énergie électrique dans les cimenteries. Jusqu'à ce que la production d'électricité sur le plan suisse devienne effectivement neutre sur le plan climatique, les processus au sein des cimenteries continueront à être optimisés, en visant ainsi une réduction de ces émissions. Aujourd'hui déjà, l'industrie suisse du ciment investit dans les véhicules électriques au sein des carrières et de la production de béton, dans les tapis roulants destinés à la récupération du courant et au transport du ciment par le rail.

Un autre élément important de cette stratégie porte sur la séparation du CO<sub>2</sub> à l'aide de nouvelles technologies innovantes. Dans le cadre du « Carbon Capture and Storage » (CCS), respectivement du « Carbon Capture and Utilization » (CCU), les émissions sont récupérées directement à la source, c'est-à-dire à la sortie des cheminées. Le CO<sub>2</sub> ainsi récupéré peut ultérieurement être stocké soit dans des couches géologiques (« Storage ») ou être réutilisé dans l'industrie en tant que produit de base (« Utilization »). En combinaison avec le recours à des combustibles biogènes, il est même envisageable d'obtenir une réduction supplémentaire non négligeable. Il est ainsi possible que, au total, par tonne de ciment produite, 146 kg de CO<sub>2</sub> puissent être retirés de l'atmosphère.

Une vue d'ensemble du potentiel inhérent à toutes ces mesures est fournie par l'« échéancier 2050 ». Ce dernier indique néanmoins que des efforts considérables sont exigés de l'industrie et, également, de la totalité de la chaîne de valorisation, afin que la réduction à un niveau de consommation à bilan énergétique nul, voire plus importante, soit couronnée de succès. L'industrie du ciment est prête à fournir cet effort et est confiante dans le fait que les conditions-cadres et les acteurs concernés sur le plan suisse contribuent à ce que cet objectif d'un ciment neutre sur le plan climatique, respectivement la baisse prévue d'ici 2050, soit atteint.

L'« échéancier » est dans un premier temps diffusé en allemand ; les versions en italien et en français seront disponibles ultérieurement.

Pour tout renseignement complémentaire :

**cemsuisse**, Association suisse de l'industrie du ciment, Marktgasse 53, 3011 Berne,  
Dr. David Plüss, responsable de la communication et des relations avec le public, 031  
327 97 97 ou 079 421 37 21